

Nancy, le 25 Novembre 1910.

Bon bon cher ami,

Ma belle-sœur me écrit qu'elle sera chez elle samedi soir, j'irai donc y dîner & terminerai de ce côté mon court passage à Paris.

Ceci me rend plus libre pour aller chez vous dès l'arrivée, vers 1^h $\frac{1}{2}$ ou 1^h $\frac{3}{4}$ je pense. Ce qui ne me empêchera pas d'y revenir plus tard encore et d'y être, en tout cas, pour 5 heures.

J'ai reçu une aimable réponse de M. de Foville & un mot du Secrétariat de l'Institut me permettant d'espérer la communication de mon manuscrit.

À demain donc & cordialement

F. Gény

73



Monsieur R. Labille,

Professeur à la Faculté de droit.

14 rue Saint-Guillaume

Paris (VII)

